

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—  
PRIMATURE



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)

# FICHE DE COMMUNICATION

CADRE HARMONISÉ D'ANALYSE ET D'IDENTIFICATION  
DES ZONES À RISQUE ET DES POPULATIONS EN  
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU  
SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST (CH)



NOVEMBRE 2023

# SOMMAIRE

1. La consommation alimentaire .....	3
2. L'évolution des moyens d'existence .....	3
3. Situation nutritionnelle .....	4
4. Résumé des facteurs déterminants de dangers et vulnérabilité .....	5
5. Facteurs limitants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe: .....	6
6. Principaux résultats d'analyse.....	8
7. Méthodologie de l'analyse .....	9
8. Difficultés rencontrées dans l'analyse .....	11



# 1. La consommation alimentaire

La consommation alimentaire (CA) des ménages, sur la période courante (octobre-novembre-décembre) de l'analyse est globalement satisfaisante, cette situation est observée dans trente-huit (38) départements sur les quarante - cinq (45) analysés.

La plupart des ménages ont un score de consommation alimentaire (SCA) adéquat et une bonne diversité alimentaire. L'indice réduit des stratégies d'adaptation de survie et l'échelle domestique de la faim sont globalement satisfaisants et sont phasés en minimale. Par ailleurs, les ménages de ces zones n'ont pas de déficit de survie (DS) ni de protection des moyens d'existence (DPME). L'impact positif des facteurs contributifs, disponibilité et accessibilité sur la consommation alimentaire a également contribué à cette situation. Les données provisoires sur la production agricole ont révélé une hausse de 16% de la production céréalière, par rapport à la campagne 2023-2024 et, de 29,8% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Dans les départements de Kédougou, Salémata, Saraya, Médina Yoro Foulah, Ranérou, Kaffrine et Kounghoul, les ménages ont une consommation alimentaire en phase sous pression.

Dans la majorité de ces départements les ménages ont développé des stratégies d'adaptation alimentaire de stress et ont un SCA et une diversité alimentaire limitée. C'est le cas à Salémata, Kounghoul, Kédougou et Ranérou, où plus de 20% des ménages ont consommé 4 groupes d'aliments. L'indicateur HHS, un indice permettant de mesurer la privation alimentaire dans les ménages, également est en phase sous pression.

En période projetée (juin-juillet-août), le nombre de département comportant des ménages avec une consommation alimentaire dégradée pourrait augmenter, passant de sept (07) à vingt (20).

À l'exception de Ranérou où la consommation alimentaire est en crise, dans tous les autres départements du pays, les ménages ont une consommation alimentaire de stress (sous pression). Cette situation pourrait être causée par une baisse de la disponibilité alimentaire, en raison de la diminution des stocks et de la hausse légère à moyenne, des prix des denrées de bases tels que, le mil, le maïs.



# 2. L'évolution des moyens d'existence

En période courante, la majorité des ménages n'a pas développé de stratégies d'adaptation de type stress. Ainsi, le résultat évolution des moyens d'existence (EME) est en phase minimale dans vingt-sept (27) départements. Par contre, dans dix-huit (18) départements l'EME est en phase sous pression. En effet, au moins 20% des ménages ont adopté des stratégies d'adaptation de stress basées sur les moyens d'existence

(2,8%) et Podor (2,1%), les ménages commencent à développer des stratégies d'adaptation de crise. Dans la région de Dakar, également 2,5% des ménages ont adopté des stratégies d'adaptation de types crise. La situation est plus dégradée, dans le département de Kounghoul et de Malem Hodar, respectivement 7,5% et 2,1% des ménages ont développé des stratégies d'adaptations de crise à pire.

Dans les départements de Ranérou (10%), Kanel (3,9%), Goudiry (3,8%), Salémata

En période projetée le nombre de départements en phase sous pression

ou crise pourrait passer de 18 à 34. Dans seize (16) départements, l'EME qui était en phase minimale basculerait en phase sous-pression.

On compte deux (02) départements dans lesquels, les ménages adopteraient des stratégies de type crise basées sur les moyens d'existence. Il s'agit de Goudiry

et Ranérou. La dégradation de la situation serait liée aux difficultés d'accès physique aux marchés, avec l'installation de l'hivernage qui entraîneraient une rupture de la chaîne d'approvisionnement et par conséquent une hausse sur les prix des denrées de base. Les ménages très pauvres et pauvres seraient les plus affectés.

### 3. Situation nutritionnelle

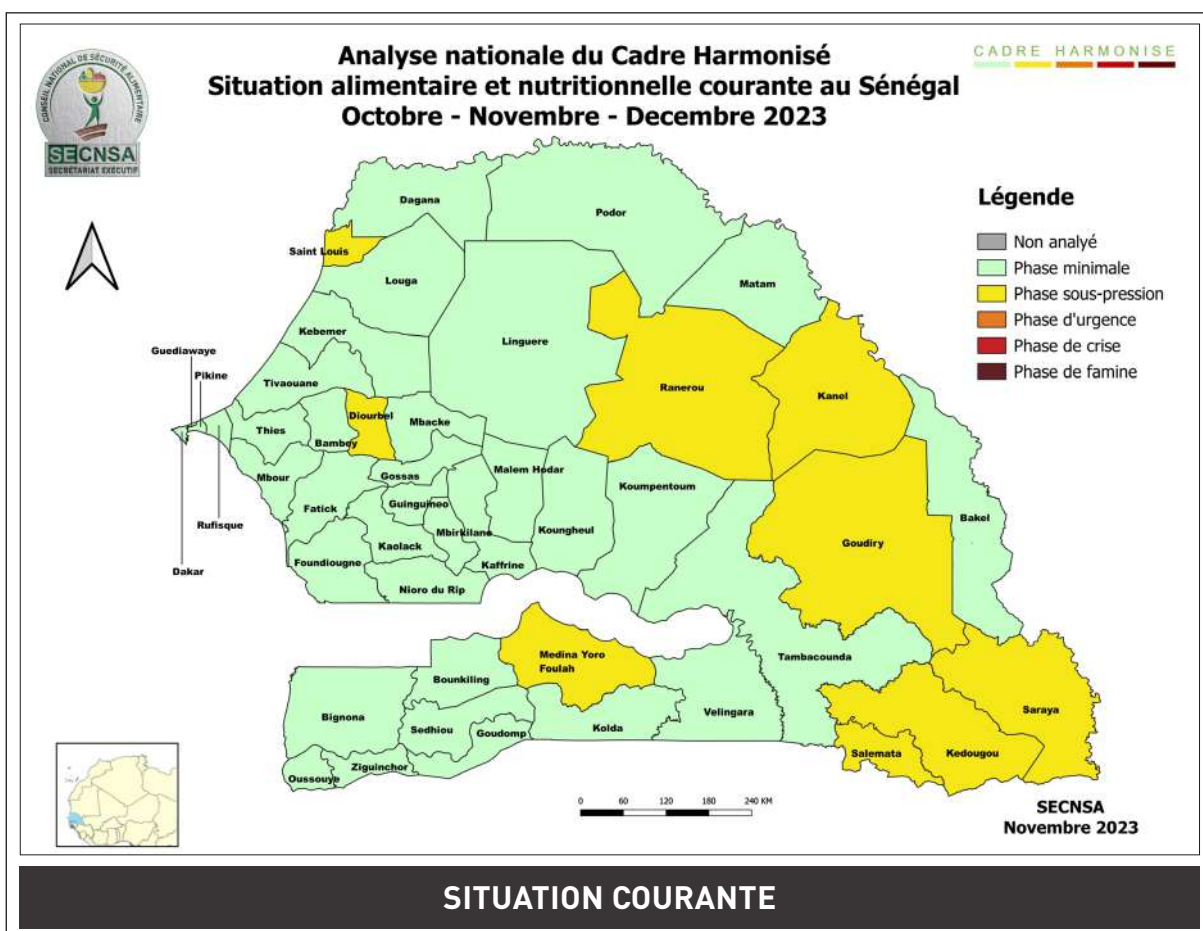
L'état nutritionnel a été analysé uniquement dans les départements de Pikine et Saint Louis, à travers la MAG/poids taille. Les données de l'étude de base sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de reproduction dans ces deux départements ont été utilisées.

En situation courante, l'état nutritionnel est en crise dans le département de Saint Louis et Pikine, avec une MAG/poids taille de 14,1% et 12,7%.

En situation projetée, l'état nutritionnel pourrait rester en crise dans ces deux départements malgré l'intervention des projets et programmes de nutrition. Il convient de préciser, que les données MUAC fournies par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Développement de la Nutrition (SE-CNDN) n'ont pas été utilisées, comme preuves permettant d'analyser, l'état nutritionnel en raison des exigences méthodologiques du CH. Elles ont été utilisées comme facteurs contributifs dans la partie utilisation des aliments.

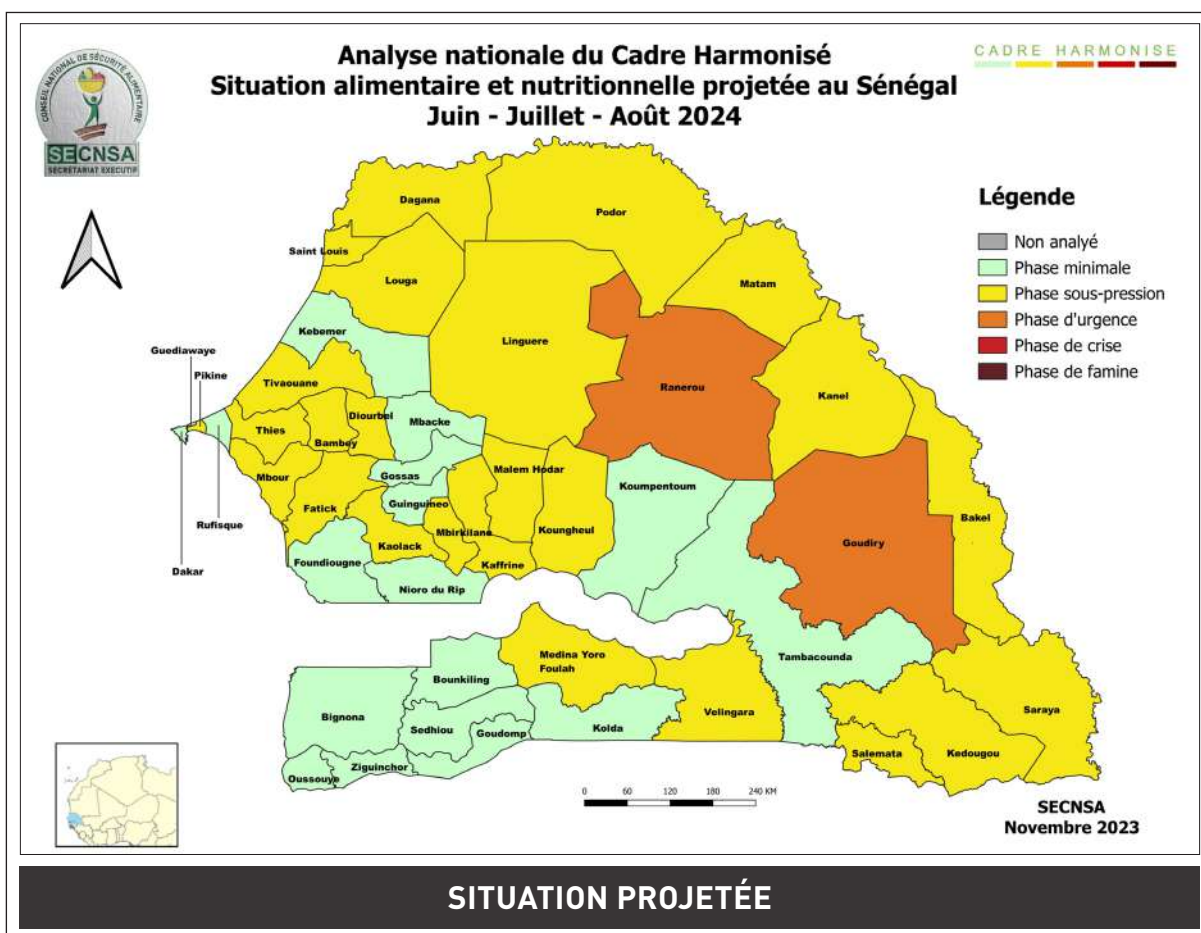
## 4. Résumé des facteurs déterminants de dangers et vulnérabilité

Les données sur les feux de brousse, les attaques des ennemies des cultures, le tarissement précoce des mares (dans les zones pastorales), l'anomalie de biomasse et les séquences sèches longues ont permis de renseigner les facteurs déterminants danger et vulnérabilité. Ces preuves sont issues de la collecte de données secondaires auprès de la Direction des Eaux et Forêts Chasse et Conservation des Sols, de la Direction de la Protection des Végétaux, du Centre de Suivi Ecologique, de l'ANACIM et de l'ONG Action Contre la Faim. .



SITUATION COURANTE					
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
<b>Départements</b>	<b>36</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Population</b>	<b>15 011 848</b>	<b>2 706 568</b>	<b>314 055</b>	<b>0</b>	<b>0</b>





SITUATION PROJETÉE					
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
<b>Départements</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Population</b>	<b>13 199 435</b>	<b>4 106 255</b>	<b>683 252</b>	<b>43 529</b>	<b>0</b>

## 5. Facteurs limitants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe:

### DISPONIBILITÉ :

Les statistiques agricoles provisoires de la campagne 2023-2024, le bilan fourrager, la pluviométrie, le NDVI, le VCI, la production halieutique et les transferts de cash ont servi à l'analyse de la disponibilité.

Les statistiques agricoles provisoires ont montré une hausse de 16% de la production céréalière, par rapport à la campagne 2022-2023 et, de 29,8% par rapport à la moyenne des 5 dernières années au plan national.

On note, cependant une baisse de la production de sorgho, dans les départements de Bakel (-27%), Bambey (-14%), Tambacounda (-11%), Thiès (-38%). Celle de mil souna a également baissé dans les départements de Bakel (-15%), Médina Yoro Foulah (-11%) et Matam (-69%). La production de maïs, aussi connaît une baisse dans les départements de Matam (-80%), Dagana (-50%), Goudiry (-47%), Kanel (-30%) et Kaffrine (-23%).

Concernant les légumineuses par rapport à la moyenne des 5 dernières années, la production de niébé a haussé de 17,5%, celle du sésame et de l'arachide de 93,4% et de 9,4% respectivement.

Comparé à la moyenne des 5 dernières années, la production de l'arachide a baissé dans les départements de Bakel (-73%), Kébémér (-44%), Goudiry (-41%), Médina Yoro Foulah (-27%), Malem Hodar (-19%), Foundiougne (-10%).

Les données, issues des stations de météorologie indiquent une pluviométrie normale dans onze (11) départements et excédentaire dans trente-quatre (34) par rapport à la normale 1991-2022. Le cumul saisonnier varie entre 246,6 à Dagana et 1715,1mm à Cap Skirring.

Concernant le bilan fourrager (BF), il est déficitaire dans dix-neuf (19) départements sur les 42 suivis. Les départements de Mbacké (-70,8%), Kaffrine (-69%), Kébémér (-68,6%), Louga (-51,4%), Podor (-5,4%) et Matam (-5,6%) sont les zones pastorales ou d'accueil de transhumants qui ont un BF déficitaire.

La situation halieutique est marquée par une baisse de la production de poissons. Par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Les baisses les plus sévères ont été enregistrées dans les régions de Kaolack (54%), Louga (37%) et Dakar (23%). La surpêche et, la hausse du prix du carburant sont les principales raisons soulevées pour expliquer cette situation. On remarque, cependant une augmentation des débarquements dans certaines régions du pays comme Fatick (16%), Kolda (13%) et Sédhiou (4%).

Au cours des douze (12) derniers mois, près de 12% des sénégalais (11,8%) ont reçu un transfert d'argent. Entre les mois de mai et septembre 2023, l'Etat du Sénégal a distribué 42 646 585 000 à 368 591 ménages, à travers des programmes tels que les bourses

familiales, la résilience agricole et le projet Yokk Kom Kom. Les ONG PAM et ACF sont également venus en aide aux populations dans les départements de Kédougou et de Matam en distribuant un montant de 4 334 360 000 FCFA.

## ACCESSIBILITÉ

La variation des prix des céréales, des légumineuses et des termes de l'échange bétail/céréales, calculée sur la moyenne des cinq (5) dernières années, la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales des ménages sont les principales preuves utilisées pour analyser l'accès aux aliments. Dans l'ensemble des départements analysés, on assiste à une hausse des prix des denrées de base, notamment sur le mil souna et le maïs. Le prix des légumineuses également, est en hausse par rapport à la moyenne des 5 dernières années, avec des variations par endroit, similaires à celles observées sur les céréales.

Les variations positives observées sur le prix du bétail depuis quelques années, ne se sont toujours pas estompées. Les termes de l'échange (TDE) bétail/céréale sont en faveur des éleveurs.

L'analyse de la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales du ménage (PDAM) montre que 16,9% des ménages au Sénégal consacrent entre 50 et 75% de leurs dépenses à l'alimentation. Comparé au mois de novembre 2022, la situation s'est nettement améliorée. Toutefois, dans les départements de Ranérou, Kounghoul, Malem Hodar, Médina Yoro Foulah et Salémata plus du 1/3 des ménages consacrent plus de 50% de leurs dépenses à l'alimentation.

## UTILISATION Y COMPRIS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE :

Le taux d'accès à l'eau potable, le type de toilette, les sources d'énergies de cuisson et la MAG/PB sont les preuves ayant servi à apprécier le pilier utilisation. Dans la majorité des départements analysés, les ménages

consomment une eau provenant d'une source d'eau améliorée. L'accès à une source d'eau améliorée est satisfaisant dans la plupart des départements analysés, avec un taux qui dépasse largement 90%. Cependant, il existe encore des départements où l'accès à une source d'eau améliorée demeure problématique. Il s'agit de Vélingara, Médina Yoro Foulah, Goudiry, Kédougou, Kolda, Salémata et Tambacounda. Dans ces localités, le taux d'accès à une source d'eau améliorée est inférieur à 64%.

Au Sénégal, 25,7% des ménages utilisent des toilettes non améliorées. L'utilisation de toilettes non améliorées est très répandue dans les départements de Médina Yoro Foulah (94,5%), Ranérou (86,9%) et Vélingara (81,3%).

S'agissant du PB, il est inférieur à 5% dans bon nombre de départements, à l'exception de Kanel et Koumpentoum (6%), Diourbel, Vélingara, et Kébémér (5%).

Dans les départements de Pikine et Saint Louis, le taux de diversité alimentaire minimale des enfants de 6-23 mois, le taux d'allaitement maternel exclusif en dessous de 6 mois pour les nourrissons, le taux de score de diversité alimentaire pour les femmes et la fréquence minimale des repas des enfants de 6-23 mois ont été analysés.

Ces données, sont issues de l'étude de base sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de reproduction dans les départements de Pikine et de Saint-Louis. Les résultats, montrent des taux de diversité alimentaire et d'allaitement maternel exclusif faibles.

## STABILITÉ :

La stabilité a été apprécié, à travers les données sur la fonctionnalité et les flux des marchés agricoles et à bétail et les calendriers saisonniers des zones de moyens d'existence (ZME). Globalement la fonctionnalité des agricoles et à bétail est satisfaisante. On note par ailleurs un bon approvisionnement.

Les calendriers saisonniers décrivent les différentes activités sur une année de consommation. Ils mettent en exergue les principales activités dans les ZME et les périodes durant lesquelles elles se déroulent.

Ils ont été élaborés, lors de la réalisation des profils (situation de référence) des zones de moyens d'existence.

## 6. Principaux résultats d'analyse

### PÉRIODE COURANTE

Les résultats de la période courante, octobre à décembre 2023 mettent en exergue une situation alimentaire satisfaisante. Quinze millions onze mille huit-cent-quarante-huit (15 011 848) personnes en phase minimale, soit 83% de la population qui sont en mesure de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.

Deux millions sept-cent-six mille cinq-cent-soixante-huit (2 706 568) personnes sont en stress (phase sous-pression), soit 15 % de la population analysée. Les ménages en phase sous pression ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent



pas assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.

Le nombre de personnes en phase 3 (phase crise), actuellement s'élève à trois cent-quatorze mille cinquante-cinq (314 055), ce qui représente 2% de la population. . Ces personnes ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate afin de protéger leurs moyens d'existence et réduire les déficits de consommation alimentaire.

Par ailleurs, trente-six (36) départements sont en phase minimale et neuf (9) en phase sous pression.

## PÉRIODE PROJETÉE

En période projetée, correspondant à la soudure juin-juillet-août 2024, la situation alimentaire pourrait se dégrader.

Le pourcentage de personnes en phase minimale passerait de 83% à 73% soit treize millions cent-quatre-vingt-dix-neuf mille cent-trente-cinq (13 199 435) personnes. Celle en phase sous-pression, devrait augmenter pour atteindre quatre millions cent-six mille deux-cent-cinquante-cinq (4 106 255) personnes ce qui représente 23% de la population totale. Celle en phase crise à pire (3 à 5) 726 781 personnes, ce qui représente 4% de la population analysée.

Les résultats révèlent, également qu'au-delà de l'augmentation du nombre de départements en phase sous-pression, la crise pourrait s'installer dans deux (02) départements. Il s'agit de Goudiry et Ranérou.

La diminution des stocks, voire leur épuisement total dans certaines localités, combinée à l'inflation des prix des principales denrées de base, des légumineuses et une baisse considérable du disponible fourrager seraient les principales causes de la dégradation de la situation alimentaire des ménages.

## 7. Méthodologie de l'analyse

L'atelier national d'analyse du cadre harmonisé s'est tenu du 06 au 11 novembre 2023 à l'hôtel Palm Beach, à Saly Portudal. L'ouverture a été marquée par les allocutions de Madame Adjaratou MBODJI SEYDI Responsable du suivi évaluation du PRAPS-SN, de Madame Sokhna GUISSÉ NIANG chef du projet PA-PNASAR, de Monsieur Martial SY TRAORE expert au CILSS, de Madame Aline MUTAGORAMA Directrice adjointe du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) Monsieur Jean Pierre SENHOR. Dans son allocution le Secrétaire Exécutif a remercié toutes les personnes présentes à atelier. Il a souligné l'importance de tenir des rencontres comme le Cadre Harmonisé afin de connaître la situation alimentaire et nutritionnelle des

ménages. Il a demandé aux membres de la Cellule Nationale d'Analyse du Cadre Harmonisé (CNA-CH)

de travailler dans le professionnalisme pour obtenir des résultats de qualité et de mettre en exergue leur capacité d'innovation afin d'être des modèles dans la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

A l'issue de l'allocution du Secrétaire Exécutif, les preuves utilisées pour l'analyse ont été présentées aux membres de la CNA-CH. Les présentations ont porté sur :

- La pluviométrie (ANACIM) ;
- Le niveau des cours d'eaux (DGPRES);
- Les données de biomasse et leurs interprétations par le Centre de Suivi Ecologique (CSE) ;
- Les données de suivi des marchés

agricoles et du bétail par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) ;

- Les résultats de l'étude sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de reproduction dans les départements de Pikine et Saint-Louis ;
- Les résultats de l'enquête conjointe de sécurité alimentaire et de résilience (ECSAR)

Au terme des présentations, les analystes ont été répartis en cinq (05) groupes pour les travaux. La constitution des groupes, a respecté la répartition des participants en fonction des expertises nécessaires pour l'analyse des données tout en tenant compte de l'équilibre entre les nouveaux et les anciens. Le déroulement des travaux par groupe a consisté au remplissage et à l'analyse des données dans les tableaux par départements. Quarante-cinq (45) Départements ont été analysés au cours de cette session. Chaque groupe était encadré par au moins un facilitateur membre de la CNA-CH et du Bureau Régional de la FAO, certifiés niveau 2 par le CILSS, sous la supervision du coach Monsieur Martial SY TRAORE et de ses assistants Madame Marie NDIAYE (PAM bureau régional) et Monsieur Ousmane FAYE (ACF bureau régional).

La séance plénière a démarré le vendredi 10 novembre à 15 h 00 minute, au terme des travaux de groupes. L'ensemble des groupes ont présenté les résultats des départements qu'ils ont analysés avec le phasage et l'estimation des populations. A la suite des présentations, les membres de la CNA-CH ont fait des observations sur les résultats présentés.

Les groupes d'analystes sont retournés dans les salles de commission pour intégrer les observations dans les tableaux, à la fin de la plénière.

L'atelier a été clôturé le samedi 11 novembre 2023, à 10 h 00 minute par le Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) Monsieur Jean Pierre SENHOR, en présence du Directeur du PAM, Monsieur Pierre LUCAS, du Chef du projet PA-PNASAR Madame Sokhna GUISSÉ NIANG, de Monsieur Martial SY TRAORE expert en Cadre Harmonisé au CILSS et du Docteur Oumar BA Directeur Exécutif de IPAR.

## 8. Difficultés rencontrées dans l'analyse

### Les difficultés suivantes ont été notées au cours de l'analyse

- La manipulation des tableurs d'analyse du CH en particulier par les nouveaux ;
- L'indisponibilité des données sur la MAG poids/taille dans 43 départements analysés ;
- La disponibilité limitée de données pour documenter les facteurs contributifs, notamment de danger et vulnérabilité et utilisation.

### Recommandations

#### A l'endroit du SE-CNSA et de ses partenaires

- Renforcer les capacités des membres du CNA-CH avant chaque session d'analyse du CH ;
- Promouvoir des actions pour renforcer la résilience dans les départements en phase sous pression ou en crise ;
- Identifier les ménages pauvres et très pauvres des zones en crise afin d'apporter des appuis différenciés et ciblés ;

#### A l'endroit des partenaires

- Assister les ménages pauvres et très pauvres en phase crise ;
- Développer des projets de résilience dans les départements en phase sous pression ou en crise ;

#### A l'endroit du CILSS

- Accompagner le Sénégal dans la mise en œuvre des CHD à travers le renforcement des capacités des analystes sur le manuel 3.0 ;
- Soutenir financièrement le Sénégal dans l'organisation des CH

1 <sup>er</sup> Niveau administratif	2 <sup>ème</sup> Niveau administratif	3 <sup>ème</sup> Niveau administratif	Date du Cycle	Population totale	Classification de la zone	SITUATION COURANTE				
						Pourcentage de ménages affectés par chaque Ph				
						Période :				
Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5						
Sénégal	Dakar	Dakar	Novembre 2023	1 182 417	1	89%	11%	0%	0%	0%
Sénégal	Dakar	Guediawaye	Novembre 2023	373 638	1	85%	13%	2%	0%	0%
Sénégal	Dakar	Pikine	Novembre 2023	1 518 403	1	83%	15%	2%	0%	0%
Sénégal	Dakar	Rufisque	Novembre 2023	822 105	1	85%	15%	0%	0%	0%
Sénégal	Diourbel	Bambey	Novembre 2023	376 945	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Diourbel	Diourbel	Novembre 2023	344 108	2	78%	19%	3%	0%	0%
Sénégal	Diourbel	Mbacke	Novembre 2023	1 359 757	1	90%	10%	0%	0%	0%
Sénégal	Fatick	Fatick	Novembre 2023	409 283	1	82%	15%	3%	0%	0%
Sénégal	Fatick	Foundiougne	Novembre 2023	376 408	1	84%	15%	1%	0%	0%
Sénégal	Fatick	Gossas	Novembre 2023	123 167	1	86%	14%	0%	0%	0%
Sénégal	Kafrine	Birkelane	Novembre 2023	151 205	1	85%	12%	3%	0%	0%
Sénégal	Kafrine	Kafrine	Novembre 2023	280 969	1	84%	15%	1%	0%	0%
Sénégal	Kafrine	Koungheul	Novembre 2023	253 710	1	82%	12%	6%	0%	0%
Sénégal	Kafrine	Malem Hodar	Novembre 2023	135 403	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Kaolack	Guinguineo	Novembre 2023	513 181	1	85%	13%	2%	0%	0%
Sénégal	Kaolack	Kaolack	Novembre 2023	665 008	1	82%	15%	3%	0%	0%
Sénégal	Kaolack	Nioro du Rip	Novembre 2023	160 483	1	84%	14%	2%	0%	0%
Sénégal	Kédougou	Kédougou	Novembre 2023	124 265	2	64%	30%	6%	0%	0%
Sénégal	kédougou	salémata	Novembre 2023	28 111	2	68%	26%	6%	0%	0%
Sénégal	Kedougou	Saraya	Novembre 2023	92 912	2	59%	30%	11%	0%	0%
Sénégal	Kolda	Kolda	Novembre 2023	324 434	1	87%	12%	1%	0%	0%
Sénégal	Kolda	Medina Yoro Foulah	Novembre 2023	406 504	2	74%	24%	2%	0%	0%
Sénégal	Kolda	Velingara	Novembre 2023	185 575	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Louga	Kebemer	Novembre 2023	477 887	1	90%	9%	1%	0%	0%
Sénégal	Louga	Linguere	Novembre 2023	336 401	1	82%	17%	1%	0%	0%
Sénégal	Louga	Louga	Novembre 2023	312 831	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Matam	Kanel	Novembre 2023	342 507	2	77%	21%	2%	0%	0%
Sénégal	Matam	Matam	Novembre 2023	387 866	1	85%	13%	2%	0%	0%
Sénégal	Matam	Ranerou	Novembre 2023	103 283	2	57%	30%	13%	0%	0%
Sénégal	Saint Louis	Dagana	Novembre 2023	387 513	1	82%	15%	3%	0%	0%
Sénégal	Saint Louis	Podor	Novembre 2023	330 130	1	83%	15%	2%	0%	0%
Sénégal	Saint Louis	Saint Louis	Novembre 2023	487 220	2	65%	27%	8%	0%	0%
Sénégal	Sedhiou	Boukiling	Novembre 2023	188 537	1	84%	15%	1%	0%	0%
Sénégal	Sedhiou	Goudomp	Novembre 2023	193 867	1	84%	15%	1%	0%	0%
Sénégal	Sedhiou	Sedhiou	Novembre 2023	208 380	1	84%	15%	1%	0%	0%
Sénégal	Tambacounda	Bakel	Novembre 2023	427 419	1	82%	17%	1%	0%	0%
Sénégal	Tambacounda	Goudiry	Novembre 2023	170 816	2	70%	25%	5%	0%	0%
Sénégal	Tambacounda	Koumpentoum	Novembre 2023	199 457	1	87%	13%	0%	0%	0%
Sénégal	Tambacounda	Tambacounda	Novembre 2023	190 501	1	89%	11%	0%	0%	0%
Sénégal	Thies	Mbour	Novembre 2023	880 266	1	83%	16%	1%	0%	0%
Sénégal	Thies	Thies	Novembre 2023	937 189	1	84%	15%	1%	0%	0%
Sénégal	Thies	Tivaoune	Novembre 2023	650 067	1	83%	16%	1%	0%	0%
Sénégal	Ziguinchor	Bignona	Novembre 2023	284 897	1	90%	9%	1%	0%	0%
Sénégal	Ziguinchor	Oussouye	Novembre 2023	52 883	1	84%	15%	1%	0%	0%
Sénégal	Ziguinchor	Ziguinchor	Novembre 2023	274 563	1	89%	10%	1%	0%	0%





1 <sup>er</sup> Niveau administratif	2 <sup>ème</sup> Niveau administratif	3 <sup>ème</sup> Niveau administratif	Date du Cycle	Population totale	Classification de la zone projetée	SITUATION PROJÉTÉE				
						Pourcentage de ménages affectés par chaque Ph				
						Période :				
						Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5
Sénégal	Dakar	Dakar	Novembre 2023	1 182 417	1	85%	14%	1%	0%	0%
Sénégal	Dakar	Guediawaye	Novembre 2023	373 638	1	82%	15%	3%	0%	0%
Sénégal	Dakar	Pikine	Novembre 2023	1 518 403	2	69%	23%	6%	2%	0%
Sénégal	Dakar	Rufisque	Novembre 2023	822 105	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Diourbel	Bambey	Novembre 2023	376 945	2	71%	22%	7%	0%	0%
Sénégal	Diourbel	Diourbel	Novembre 2023	344 108	2	67%	28%	5%	0%	0%
Sénégal	Diourbel	Mbacke	Novembre 2023	1 359 757	1	84%	15%	1%	0%	0%
Sénégal	Fatick	Fatick	Novembre 2023	409 283	2	71%	24%	5%	0%	0%
Sénégal	Fatick	Foundiougne	Novembre 2023	376 408	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Fatick	Gossas	Novembre 2023	123 167	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Kaffrine	Birkelane	Novembre 2023	151 205	2	70%	26%	4%	0%	0%
Sénégal	Kaffrine	Kaffrine	Novembre 2023	280 969	2	69%	29%	2%	0%	0%
Sénégal	Kaffrine	Koungheul	Novembre 2023	253 710	2	66%	25%	9%	0%	0%
Sénégal	Kaffrine	Malem Hodar	Novembre 2023	135 403	2	61%	32%	7%	0%	0%
Sénégal	Kaolack	Guinguineo	Novembre 2023	513 181	1	83%	14%	3%	0%	0%
Sénégal	Kaolack	Kaolack	Novembre 2023	665 008	2	67%	26%	7%	0%	0%
Sénégal	Kaolack	Nioro du Rip	Novembre 2023	160 483	1	82%	15%	3%	0%	0%
Sénégal	Kédougou	Kédougou	Novembre 2023	124 265	2	55%	35%	10%	0%	0%
Sénégal	kédougou	salémata	Novembre 2023	28 111	2	60%	30%	10%	0%	0%
Sénégal	Kedougou	Saraya	Novembre 2023	92 912	2	50%	35%	15%	0%	0%
Sénégal	Kolda	Kolda	Novembre 2023	324 434	1	82%	15%	3%	0%	0%
Sénégal	Kolda	Medina Yoro Foulah	Novembre 2023	406 504	2	66%	31%	3%	0%	0%
Sénégal	Kolda	Velingara	Novembre 2023	185 575	2	71%	25%	4%	0%	0%
Sénégal	Louga	Kebemer	Novembre 2023	477 887	1	83%	15%	2%	0%	0%
Sénégal	Louga	Linguere	Novembre 2023	336 401	2	62%	35%	3%	0%	0%
Sénégal	Louga	Louga	Novembre 2023	312 831	2	71%	25%	4%	0%	0%
Sénégal	Matam	Kanel	Novembre 2023	342 507	2	66%	30%	4%	0%	0%
Sénégal	Matam	Matam	Novembre 2023	387 866	2	75%	21%	4%	0%	0%
Sénégal	Matam	Ranerou	Novembre 2023	103 283	3	42%	35%	23%	0%	0%
Sénégal	Saint Louis	Dagana	Novembre 2023	387 513	2	57%	38%	5%	0%	0%
Sénégal	Saint Louis	Podor	Novembre 2023	330 130	2	65%	32%	3%	0%	0%
Sénégal	Saint Louis	Saint Louis	Novembre 2023	487 220	2	53%	34%	11%	2%	0%
Sénégal	Sedhiou	Boukiling	Novembre 2023	188 537	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Sedhiou	Goudomp	Novembre 2023	193 867	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Sedhiou	Sedhiou	Novembre 2023	208 380	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Tambacounda	Bakel	Novembre 2023	427 419	2	67%	31%	2%	0%	0%
Sénégal	Tambacounda	Goudiry	Novembre 2023	170 816	3	44%	35%	19%	2%	0%
Sénégal	Tambacounda	Koumpentoum	Novembre 2023	199 457	1	83%	15%	2%	0%	0%
Sénégal	Tambacounda	Tambacounda	Novembre 2023	190 501	1	85%	15%	0%	0%	0%
Sénégal	Thies	Mbour	Novembre 2023	880 266	2	69%	29%	2%	0%	0%
Sénégal	Thies	Thies	Novembre 2023	937 189	2	76%	22%	2%	0%	0%
Sénégal	Thies	Tivaoune	Novembre 2023	650 067	2	60%	37%	3%	0%	0%
Sénégal	Ziguinchor	Bignona	Novembre 2023	284 897	1	83%	14%	3%	0%	0%
Sénégal	Ziguinchor	Oussouye	Novembre 2023	52 883	1	82%	16%	2%	0%	0%
Sénégal	Ziguinchor	Ziguinchor	Novembre 2023	274 563	1	84%	14%	2%	0%	0%



# Partenaires techniques et financiers



# Partenaires de l'analyse



# Le Cadre Harmonisé en images







FICHE DE COMMUNICATION FINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE



# RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—  
PRIMATURE



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire  
Point E, Rue de Fatick x Bd du Sud, Immeuble Abdoulaye Seck, 3, 4 & 5èmes étages  
Dakar, BP 27 161, Tel: + 221 33 865 30 35, mail: SE-CNSA@SE-CNSA.sn

***LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, C'EST AGIR MAINTENANT !***